

1690

Monsieur Le Lieutenant
General Civil et
Criminel Dequestel



Supplie humblement Gabriel
Dugnas marchand de cette ville
Disant quil lui en deub par lesieur
aufoire Cottenoire Lassomme de deux
Cent neuf livres dix pour soldes de
son Compte et ce pour Equivalence fait
aup. Cottenoire pour les outanois, la
quelle dite somme de 209: 10: lui devoit
estre paye la mesme annee de 1687:
Comme il paroit par son Bille et
Compte cy attaché, Et comme leq.
Suppliam aoymin que leq. Cottenoire
estoit assés au sieur nicolas
perault, au pourquoy leq. Suppliam
a recours a vous pour vous supplier
de permettre aup. Suppliam faire
prendre entre les mains des sieur nicolas